

FICHE DE POSTE



INTITULE DU POSTE	Chargé(e) d'étude « suivi et gestion des mammifères introduits » dans les Iles Eparses
CATEGORIE	B (ou équivalent)
STATUT	Fonctionnaire – CDD – Agent contractuel de droit public
DIRECTION	Direction de l'Environnement – Service conservation et restauration des milieux naturels
LOCALISATION	Saint-Pierre de La Réunion (siège des TAAF)
DOMAINE(S) D'ACTIVITES	Gestion des mammifères introduits / Restauration écologique
ELEMENTS DE CONTEXTE	Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles St-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises ainsi que des réserves des îles Eparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova, Glorieuses et Tromelin). Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.). La direction de l'environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d'environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des districts des TAAF. La direction de l'environnement se compose d'un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d'un service conservation et restauration des milieux naturels, d'un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l'autorité d'un(e) chef(fe) de service), d'une cellule coordination opérationnelle des agents en charge de la gestion des réserves naturelles (sous l'autorité d'une coordinatrice), et d'une cellule appui transversal sous l'autorité directe du directeur. En réponse à ces enjeux, le projet RECI « Restauration des écosystèmes de l'océan Indien », financé dans le cadre du 11^e FED PTOM région océan Indien, vise à lutter contre l'impact des mammifères introduits dans les îles Eparses (Tromelin, Glorieuses, Juan de Nova, Europa), les îles Australes (Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam) et l'îlot M'bouzi à Mayotte. Le projet est mis en œuvre pour une durée de 5 ans (2019-2024) en partenariat avec l'association des Naturalistes de Mayotte, et bénéficie de l'accompagnement et du soutien financier de l'Union européenne, via les fonds délégués à l'Agence française de développement (AFD), et de la Préfecture de Mayotte. Le projet RECI s'articule autour de 3 axes de travail : 1. le renforcement de la surveillance et de l'observation des écosystèmes ; 2. la planification opérationnelle et l'élimination des mammifères introduits ; 3. la mise en place ou le renforcement de stratégies de biosécurité. Rattachée au service conservation et restauration des milieux naturels, la personne travaillera sous la responsabilité hiérarchique directe de la coordinatrice du projet, en lien étroit avec le reste de l'équipe. Ce poste est placé sous l'autorité du Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises. <u>DESCRIPTION DE LA MISSION :</u>

MISSION(S) ET ACTIVITES	En collaboration étroite avec le responsable technique du projet, le chargé d'études RECI « suivi et gestion des mammifères introduits » pour les Iles Eparses sera chargé de : <u>Contribuer à l'élaboration des études de faisabilité et plans opérationnels de contrôle et d'éradication de mammifères exotiques envahissants sur les îles Eparses :</u> - Mise en œuvre des tests expérimentaux de faisabilité d'éradication ; - Analyse des résultats, rédaction des comptes-rendus d'opération, des études de faisabilité et des plans opérationnels ; - Suivi et appui à l'assistance technique pour l'étude de faisabilité d'éradication du rat sur l'îlot M'Bouzi à Mayotte (auprès des Naturalistes de Mayotte). <u>Planifier et mettre en œuvre les opérations d'éradication des mammifères exotiques envahissants (chats sur l'île Grande Glorieuse, souris sur l'île Tromelin) :</u> - Logistique dédiée spécifiquement aux opérations d'éradication : acquisition du matériel, acheminement, installation des équipes et du matériel, en lien avec les directions concernées - Pilotage technique des équipes de terrain en collaboration étroite avec la coordinatrice opérationnelle des agents des réserves naturelles ; - Mise en œuvre des protocoles opérationnels ; - Analyse des résultats et rédaction des comptes rendus d'opération. <u>Activités transversales :</u> - Participation au recrutement et à la formation des agents de terrain ; - Appui à la coordination scientifique et technique des agents de terrain ; - Contribution au renforcement du réseau de partenaires scientifiques, institutionnels et techniques associés à la thématique ; - Expertise thématique (études d'impacts, avis, participation à des comités experts, etc.) ; - Contribution à l'élaboration, au rapportage et l'évaluation des feuilles de route environnementales (stratégie biosécurité, plans d'actions, plans de gestion, PNA, etc.) ; - Contribution à la production de documents de communication (bilans d'activités, articles du site internet, etc.) ; - Alimentation et interprétation des indicateurs de l'observatoire territorial de la biodiversité associés à la thématique ; - Soutien aux activités du service Pour l'exercice de ses fonctions et en fonction des besoins identifiés, la personne recrutée pourra être amenée à participer à des missions de terrain dans les îles Eparses.
PERSONNEL A ENCADRER	Agents techniques détachés sur le terrain Eventuels stagiaires
SALAIRE	Rémunération selon grille indiciaire et expérience professionnelle
COMPETENCES REQUISES	Bac+2 ou équivalent SAVOIR FAIRE - Expérience exigée : 3 ans minimum dans la gestion de projet sur la thématique des espèces animales introduites (rapportage, organisation de réunions, préparation de documents de travail, planification, suivi budgétaire, etc.) - Expérience préalable sur l'élaboration, la mise en œuvre et/ou l'évaluation de protocoles de gestion d'une ou plusieurs espèce(s) animale(s) exotique(s) - Bonnes compétences rédactionnelles et esprit de synthèse - Expérience dans l'encadrement d'équipe - Expérience de terrain (manipulation micromammifères, captures, programmes de dératization) - La possession du permis de chasser et de l'agrément piégeur serait un plus - Une expérience préalable dans les TAAF serait un atout certain - Connaissance de l'anglais - Compétences en gestion de bases de données et en SIG (Qgis) - Compétences dans l'analyse de données - Maîtrise des outils informatiques usuels

	SAVOIR ETRE - Dynamisme, motivation et rigueur - Capacité d'adaptation, d'initiative et autonomie - Sens de l'organisation et de l'anticipation - Bonnes capacités de communication, de négociation et d'animation de réseaux - Aptitude à travailler en équipe et en autonomie - Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	CDD 24 mois Prise de poste souhaitée : octobre 2022
PERSONNE A CONTACTER	Pour tout renseignement sur le poste, merci d'envoyer un mail sur la boîte reserve.naturelle@taaf.fr

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Mr Le Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : srh@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message : **CANDIDATURE_CDD_REC1_MAMMINTRO_IE_2022_NOM_Prénom**

Date limite de candidature : 15/07/2022